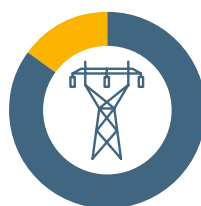


LES ÉTABLISSEMENTS ET LES SALARIÉS

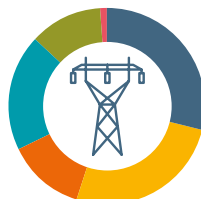
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES RÉSEAUX DANS LES TP PAR CODE NAF (2021)

Construction de réseaux électriques et de télécommunications (4222Z) ● 1 940 (85%)
Travaux d'installation électrique sur la voie publique (4321B) ● 355 (15%)



RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES RÉSEAUX DANS LES TP SELON LEUR TAILLE (2021)

0 salarié ● 672 (29%)
1 à < 10 salariés ● 604 (26%)
10 à < 20 salariés ● 295 (13%)
20 à < 50 salariés ● 427 (19%)
50 à < 200 salariés ● 268 (12%)
200 salariés et plus ● 29 (1%)



RÉPARTITION DES SALARIÉS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES RÉSEAUX DANS LES TP SELON LA TAILLE DE LEUR ÉTABLISSEMENT (2023)

1 à < 10 salariés ● 2%
10 à < 20 salariés ● 2%
20 à < 50 salariés ● 11%
50 à < 200 salariés ● 23%
200 salariés et plus ● 62%



Note de lecture : les établissements de 200 salariés et plus représentent 1 % des établissements et concentrent 62 % des effectifs de l'électricité et des réseaux TP.

Entre 2020 et 2021, les activités liées aux réseaux et à l'électricité dans les Travaux Publics ont connu, dans l'ensemble, une hausse de 2 % de ses effectifs.

Nombre de salariés (tous métiers confondus)	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	Travaux d'installation électrique sur la voie publique	Total
2020	44 262	4 918	49 180
2021	45 490 (+3%)	4 767 (-3%)	50 257 (+2%)

Source : URSSAF / Traitements : Réseau des CERC.

Lecture : entre 2020 et 2021, les effectifs ont augmenté de 3% dans l'activité « construction de réseaux électriques et de télécommunications ».

ÉTABLISSEMENTS DANS L'ÉLECTRICITÉ ET LES RÉSEAUX (2021)

2 295 établissements
(5% des établissements du secteur des TP)

37% des établissements
comportant au moins un salarié
sont des établissements de moins
de 10 salariés.

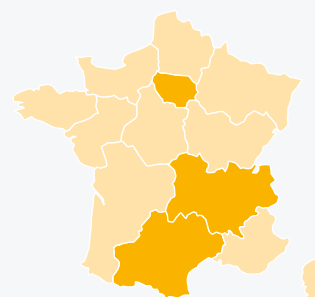
31 salariés en moyenne
par établissement disposant
d'effectifs (14,8 salariés en moyenne par
établissement dans le secteur des TP).

TOP 3 DES RÉGIONS (2021)

Île-de-France
388 établissements

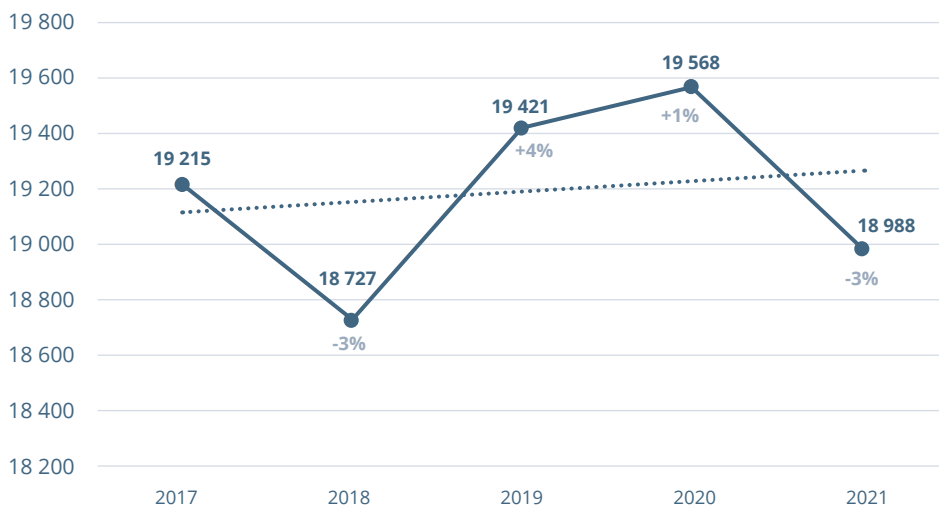
Auvergne-Rhône-Alpes
276 établissements

Occitanie
275 établissements

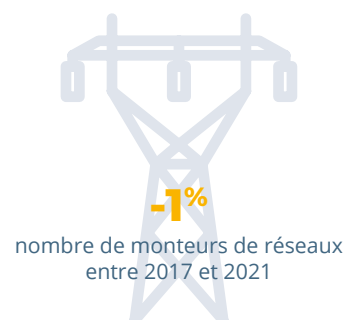


ZOOM SUR LES MONTEURS DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MONTEURS DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



Source : UCF-CIBTP / Traitements : Réseau des CERC / Secteurs BTP



LA FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

NOMBRE ET ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES RÉSEAUX DANS LES TRAVAUX PUBLICS DONT LES FORMATIONS ONT ÉTÉ FINANÇÉES PAR L'OPCO DE LA CONSTRUCTION (CONSTRUCTYS)

	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	Travaux d'installation électrique sur la voie publique	Total
2022	1 526	171	1 697
2023	2 752 (+80%)	410 (+140%)	3 162 (+86%)

L'ÉLECTRICITÉ ET LES RÉSEAUX DANS LES TP EN 2023



TOP 3 DES PRINCIPAUX THÈMES ET SOUS-THÈMES DES FORMATIONS (2023)

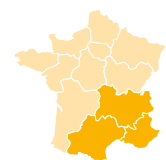
N°1	Réglementaire Santé - Sécurité	→ 51%	Électricité 36% Conduite d'engins 35% Santé 22%
N°2	Énergie/ Environnement	→ 35%	Transition écologique 53% Mobilité 38% Énergies renouvelables 9%
N°3	Numérique	→ 5%	Logiciel de gestion 29% Logiciel bureautique 22% CAD BIM 18%

TOP 3 DES RÉGIONS (2023)

Auvergne-Rhône-Alpes
688 stagiaires

Occitanie
411 stagiaires

Provence-Alpes-Côte d'Azur
406 stagiaires



LA FORMATION CONTINUE DES TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS DES TRAVAUX PUBLICS

RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LE STATUT

Auto-Entrepreneur	● 9%
Artisan	● 84%
Conjoint	● 0%
Créateur/repreneur	● 7%



LES TRAVAUX PUBLICS (2023)



4%
sont des femmes

545

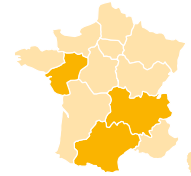
stagiaires dont les actions ont été financées
par le FAFCEA

TOP 3 DES PRINCIPAUX THÈMES ET SOUS-THÈMES DES FORMATIONS (2023)

N°1	Technique	→ 71%	Techniques 97% Permis de conduire 2% FEEBAT < 1%
N°2	Gestion administrative	→ 27%	Gestion et management général 77% Gestion et management spé. métier 14% Appel d'offres, logiciels spé., coût de revient 4%
N°3	Formation diplômante et Culture générale	→ 1%	Culture générale et langues étrangères RNCP reprise, transmission entreprise RNCP spé. métier

TOP 3 DES RÉGIONS (2023)

Occitanie	106 stagiaires
Auvergne-Rhône-Alpes	97 stagiaires
Pays de la Loire	81 stagiaires



LES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

L'ÉLECTRICITÉ ET LES RÉSEAUX DANS LES TRAVAUX PUBLICS (2023)



18%
sont des femmes
(14% dans les TP)

197

Contrats de professionnalisation en cours
au 31/12/2023 soit **11%** des contrats
de professionnalisation des TP

7 salariés sur **10**

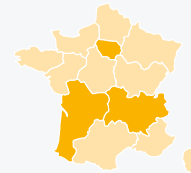
exécutent leur contrat de professionnalisation
dans une entreprise de 200 salariés ou plus

32%

des salariés en contrat de professionnalisation
visent l'obtention d'un titre ou d'un diplôme
inférieur ou égal au niveau 4 (**34%** dans les TP)

TOP 3 DES RÉGIONS (2023)

Île-de-France	46 contrats
Nouvelle-Aquitaine	40 contrats
Auvergne-Rhône-Alpes	35 contrats



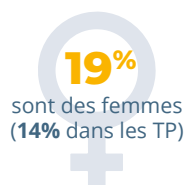
Entre 2021 et 2023, le nombre de contrats de professionnalisation dans l'électricité et les réseaux de Travaux Publics a diminué de 28 %. Cette tendance s'observe également dans le secteur des Travaux Publics dans son ensemble mais dans une moindre mesure (-3 %).

	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	Travaux d'installation électrique sur la voie publique	Total
2021	252	20	272
2022	154 (-39%)	20 (=)	174 (-36%)
2023	172 (+12%)	25 (+25%)	197 (+13%)

| Lecture : entre 2021 et 2022, les contrats de professionnalisation dans la construction de réseaux électriques et de télécommunications ont diminué de 39 %.

LES CONTRATS D'APPRENTISSAGE

L'ÉLECTRICITÉ ET LES RÉSEAUX DANS LES TRAVAUX PUBLICS (2023)



1 645
Contrats d'apprentissage en cours
au 31/12/2023 soit **10%** des contrats
d'apprentissage des TP

TOP 3 DES RÉGIONS (2023)

Île-de-France

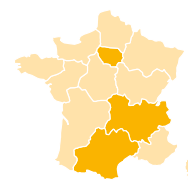
379 contrats

Auvergne-Rhône-Alpes

290 contrats

Occitanie

231 contrats



7 apprentis sur **10**
exécutent leur contrat d'apprentissage
dans une entreprise de 200 salariés
ou plus

26%
des apprentis visent un diplôme
ou un titre <=/ au niveau 4
(40% dans les TP)

Entre 2021 et 2023, le nombre de contrats d'apprentissage de l'électricité et des réseaux dans les Travaux Publics a augmenté de 8 % (+29 % dans les Travaux Publics).

	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	Travaux d'installation électrique sur la voie publique	Total
2021	1 332	188	1 520
2022	1 363 (+2%)	206 (+10%)	1 569 (+3%)
2023	1 406 (+3%)	239 (+16%)	1 645 (+5%)

Lecture : entre 2021 et 2022, les contrats d'apprentissage ont augmenté de 2 % dans l'activité « Construction de réseaux électriques et de télécommunications ».

CLÉS DE COMPRÉHENSION

LES ÉTABLISSEMENTS

Pour les deux graphiques « Répartition des établissements de l'électricité et des réseaux » (par code NAF ou selon leur taille) :

Source : INSEE (établissements au 31/12/2021)

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

Sont comptabilisés tous les établissements de France (sauf ceux n'ayant aucun salarié et ne réalisant aucun chiffre d'affaires) dont les codes NAF sont les suivants :

42.22Z : Construction de réseaux électriques et de télécommunications

43.21B : Travaux d'installation électrique sur la voie publique

Pour le graphique « Répartition des salariés de l'électricité et des réseaux selon la taille de leur établissement » :

Source : OPCO de la Construction - Constructys - d'après le fichier transmis par France Compétences (URSSAF).

Photographie à instant T des adhérents en Décembre 2023.

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

L'effectif transmis par l'URSSAF pour chacun des établissements correspond à l'effectif équivalent temps plein moyen sur l'année.

LES SALARIÉS

Source : URSSAF

Traitements : réseau des CERC

Sont comptabilisés tous les salariés des entreprises des codes NAF cités précédemment, quelle que soit la fonction occupée (production, administratif, commercial, technicien ou cadre).

Source : UCF-CIBTP

Traitements : réseau des CERC

Sont comptabilisés tous les salariés qui occupent les métiers de monteurs de réseaux quelle que soit l'entreprise BTP ressortissante à la caisse des congés payés.

CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Source : OPCO de la Construction - Constructys

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

Contrats en cours au 31/12/N.

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

Source : OPCO de la Construction - Constructys

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

Contrats en cours au 31/12/N.

FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

Source : OPCO de la Construction - Constructys

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

Sont comptabilisées uniquement les formations continues des personnels sous statut **salarié** et **financées par l'OPCO de la Construction** (Constructys).

Les entreprises peuvent réaliser des formations en autofinancement qui ne sont donc pas comptabilisées.

FORMATION CONTINUE DES TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS DES TRAVAUX PUBLICS

Source : FAFCEA

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

Sont comptabilisées uniquement les formations continues des **personnels non-salariés des Travaux Publics** (ex : artisans, conjoints non-salariés, créateurs-repreneurs d'entreprise, auto-entrepreneurs) et **financées par le Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprises Artisanales** (FAFCEA).

Les entreprises peuvent réaliser des formations en autofinancement qui ne sont donc pas comptabilisées.

Les données cumulent les formations continues des personnels non-salariés des activités suivantes :

Construction de routes et autoroutes, Construction de voies ferrées de surface et souterraines, Construction d'ouvrages d'art, Construction et entretien de tunnels, Construction de réseaux pour fluides, Construction de réseaux électriques et de télécommunications, Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux, Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a., Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires, Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse, Forages et sondages, Travaux d'installation électrique sur la voie publique, Autres travaux spécialisés de construction, Location avec opérateur de matériel de construction.

NB : certaines données formations ne sont pas intégrées au périmètre d'analyse car le code NAF de l'entreprise est hors champ du BTP alors que son IDCC appliqué et déclaré à l'URSSAF (par le biais de la DSN), correspond au périmètre de financement de l'OPCO de la Construction.